



La Charte

Préalable

- Avoir un esprit positif et convivial, ce projet est avant tout créateur de lien social à travers une démarche collective.
- Suivre les modules de "formation" concernant la gestion des poules (2h).
Contribuer au soutien humain du projet (faire vivre le collectif) et financier (adhésion BET pour assurance + Cotisation à définir).

Engagement dans le temps

- Être foyer participant c'est s'engager pour 1 an minimum (donc jusqu'en mai 2022)
- Participer au roulement par semaines réparties sur les 4 saisons
 - 2 familles pour les tâches quotidiennes et hebdomadaires = chaque famille sera en charge environ 11 semaines par an.
 - 2 personnes supplémentaires pour le nettoyage mensuel = chaque famille sera en charge d'au moins 1 nettoyage par an.

Engagement sur des tâches primaires

- Assurer le bien être des poules (soins éventuels),
- Les nourrir,
- Nettoyer le poulailler et l'enclos (ramasser les fientes, remettre de la paille, enlever les déchets éventuels, nettoyer les perchoirs, etc...),
- Ramasser les œufs,

Engagement sur des tâches secondaires

- Animer des ateliers de sensibilisation (pour les écoles, périscolaires, mais aussi auprès de l'ensemble des Buressois.es)
- Participer aux réunions d'information auprès des instances de la ville, et des associations partenaires et/ou voisines.

Engagement dans le collectif

- Partager les informations pertinentes au groupe (dates vacances, absences),
- Partager les informations sur les poules (incidents, ponte, maladies éventuelles...).

Engagement envers les poules

- Ne pas les manger ! :-)
- Les soigner et les aimer...

Le poulailler collectif de Bures-sur-Yvette ne peut exister que si un collectif le porte. S'engager dans ce projet, c'est être en accord avec sa charte et ses conditions, et contribuer à le faire vivre.